

1647 September 16.

A

SCHREIBEN [VON BEAT II. ZURLAUBEN AN DEN FRANZ. AMBASSADOREN
JACQUES LE FEVRE DE CAUMARTIN]

"J'ay entendu par la Vostre du 6.^{me} que mon frere [Heinrich I. Zurlauben] auroit obtenu Son congé pour venir pour plusieurs raisons au pays: Je souhaiterois vraiment qu'il y fust: mon fils [Beat Jakob I. Zurlauben] a accepté une Compagnie dans le service du grand Duc [der Toskana, Ferdinand II. Medici,] ce que Je ne luy ay Sceu dissuader, Veu que Vostre Excellence me l'avoit advoué & trouvé bon. Touchant les points de la Capitulation, Jl est vray qu' à present Je n'ay aucune copie, mais me souviends qu'il y a pour teste, les Six ducats, qui fait pour compagnie de 200 hommes Les 4000 L comme en France et de plus ils ont pour 8 chevaux du fourage (dans leurs Cartiers)¹ et Sont traictes dans les Cartiers pour les lits, acous... [?] & autres necessités comme ceux du Milanois."

1) Das in runder Klammer Stehende ist durchgestrichen.

Konzept, in franz. Sprache
AH 38, 241^r

1653 März 5., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN AMMANN,
RAT UND BEAMTETE VON STADT UND AMT ZUG, ZUG

"Je veux croire que tant par la Relation de Messieurs vos Deputez [auf die Tagsatzung in Baden vom 19. Januar?: Georg Sidler, Jakob Andermatt und Peter Trinkler] que par la lettre qu'il a pleu au Roy [Ludwig XIV.] d'escrire a tous les louables Cantons touchant la renouvellement d'Alliance, vous aurez appris comme Selon le contenu en mes Propositions l'occasion Se presente de vous donner toute Satisfaction possible: C'est assavoir [à savoir] si vous avez agreable de consentir au Traicté d'Alliance suivant la mesme teneur et contenu du dernier fait en l'an 1602 avec le Roy Henry le Grand ..., que vous aurez a recevoir une pension entiere de paix et d'alliance avec les autres gratiffications et pensions accoustumées d'estre distribuées comme

cydevant, Et outre cela un Argent d'honneur a tous ceux qu'il appartient, dont l'un des paiements Sera delivré lorsque vos Deputez viendront a Soleure le 24 Mars [*diese Gesandtschaft kam wegen des inzwischen ausgebrochenen Bauernkrieges nicht zustande*] avec plein pouvoir pour conclure et Signer le Renouvellement d'Alliance, Et l'autre vous sera jnfailliblement mis en main devant la St. Jean [*Jahrrechnung in Baden*]; Apres cela ... vous aurez a recevoir une pension de toute nature annuellement, Et aussytost qu'il plaira a Dieu de donner la paix entre les deux Couronnes [*gemeint zwischen Frankreich und Spanien, welcher Friedensschluss jedoch erst 1659, im sogenannten Pyrenäenfrieden zustande kam*], le Roy envoyera par chacun an en Suisse, la somme de douze cents mil livres en l'acquit de ce qui est deu par la France tant aux louables Cantons qu'aux particuliers, dont vous ne devez avoir aucun doute, mais bien croire que les effects tesmoigneront tousjours la Sincere et bonne volonté de Sa Majesté pour la conservation ... de cette ... Alliance commancée jl y a deux cents ans. Quant a vos Collonels et Capitaines [*u.a. auch den Zuger Hauptmann Heinrich II. Zurlauben*] tant licentiez que servants, Sa Majesté est resolue de leur donner toute Satisfaction raisonnable, a quoy Je n'ay obmis de contribuer tous les Soings possibles" 1

Original, in franz. Sprache
AH 38, 242-243

154

1653 März 23., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN AMMANN
[BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

Darüber, dass die Begehren der in franz. Diensten stehenden Obersten und Hauptleute korrekt erfüllt würden, dürfe er absolut beruhigt sein. Auch wolle er nach wie vor fest an der baldigen Erneuerung des Bündnisses arbeiten.

"J'avois envoyé [*auf die Tagsatzung*] à Bade le Sr. [*Jean-Philippe dit Philippe*] Vigier l'aisné auquel [*Secrétaire-Interprète*] je desechay hier et luy adresse une lettre pour les Treize Cantons en general¹ de la teneur que vous avez esté d'avis [*die Gesandten Zugs sind in den gedruckten Abschieden nicht genannt, sicher aber gehörte Zurlauben nicht dazu*] les priant de choisir eux